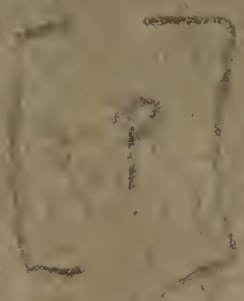

J
XVIII
19/m

J XVIII
19/-

551

RECHERCHES

SUR

LA STÉRILITÉ

CONSIDÉRÉE DANS LES DEUX SEXES,

Présentées et soutenues à l'École de Médecine de Paris, le 26 pluviôse an 11.

PAR E. A. MESTIVIER,

Médecin, Membre de la Société d'Instruction Médicale.

Multa abscondita sunt majora his : pauca enim vidimus operum naturæ.

ECCLESIAST. cap. 43, § 36.

DE L'IMPRIMERIE DE BRASSEUR AINÉ,

A PARIS,

Chez GABON, libraire, place de l'Ecole de Médecine.

AN XI. — 1803.

PROFESSEURS.

CITOYENS,

Chaussier, Duméril,	Anatomie et Physiologie.
Fourcroy, Deyeux,	Chimie médicale et Pharmacie.
Hallé, Desgenettes,	Physique médicale et Hygiène.
Lassus, Percy,	Pathologie externe.
Pinel, Bourdier,	Pathologie interne.
Peyrilhe, Richard,	Histoire naturelle méd.
Sabatier, Lallement,	Médecine opératoire.
Pelletan, Boyer,	Clinique externe.
Corvisar, Leroux,	Clinique interne.
Dubois, Petit-Radel,	Clinique de l'École dite de Perfectionnement.
Leroy, Baudelocque,	Accouchemens, Maladies des Femmes, éducation physique des Enfans.
Leclerc, Cabanis,	Médecine légale, Histoire de la Médecine.
Thouret,	Doctrine d'Hippocrate,
Sue,	et Histoire des cas rares. Bibliographie médicale.
Thillaye,	Démonstration des Drogues usuelles et des Instrumens de Médecine opératoire.

Par délibération du 29 frimaire an 7, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A

J. M. COURSIER DE BONNEVILLE.

En associant au premier fruit de mes études le nom d'un père si justement chéri, je cède au plaisir, ou plutôt au besoin, de rendre hommage à ses vertus, de publier ses bienfaits, et de lui témoigner ma reconnaissance.

MESTIVIER.

RECHERCHES

SUR

LA STÉRILITÉ

CONSIDÉRÉE DANS LES DEUX SEXES.

Observations préliminaires sur les deux Sexes.

La nature a voulu que l'espèce humaine dût sa propagation au concours de deux individus semblables par les traits les plus généraux de leur organisation, mais destinés à y coopérer par des moyens particuliers, et propres à chacun.

La différence de ces moyens constitue le sexe, dont l'essence ne se borne pas à un seul organe, mais s'étend par des nuances plus ou moins sensibles à toutes les parties, de sorte que l'homme et la

femme ne diffèrent point entre eux par u seul endroit, mais encore par toutes les faces qu'ils présentent.

Dans l'enfance, au contraire, ils semblent tous les deux confondus ensemble, et présentent à l'œil observateur des dissemblances si peu marquées, qu'il est souvent très-difficile de les distinguer l'un de l'autre : l'homme alors, assujetti aux mêmes fonctions, aux mêmes besoins que la femme, lui ressemble d'ailleurs par une constitution toute lymphatique, des formes arrondies et des traits délicats ; tout son physique enfin paraît être l'attribut du sexe féminin. Ainsi Achille, caché sous le nom de Pyrra à la cour de Scyros, fut longtems inconnu parmi ses jeunes compagnes.

Mais cet aspect équivoque ne tarde pas à s'effacer : à cette époque de la vie où l'homme a pris la plus grande partie de son accroissement, les forces vitales, jusque là concentrées dans le systême digestif, uniquement occupées des fonctions assimilatrices, refluantes alors vers les organes génitaux, impriment, par cette révo-

lution soudaine, une secousse, dont les irradiations s'étendent sur tous les points de la machine, et modifient d'une manière remarquable tous les phénomènes qui en dérivent.

. . . . « Enfin il sort de la nuit de l'enfance
« Inquiet, palpitant; d'une vague espérance
« Son cœur est agité par un songe flatteur
« Qui, sous des traits nouveaux, lui montre le bonheur. »

La femme, en s'approchant de la puberté, paraît s'éloigner moins de sa constitution primitive; délicate et tendre, elle conserve toujours quelque chose du tempérament des enfans. (1)

Cependant l'utérus, entièrement passif dans les premières années, devient un centre d'action, et va bientôt exercer un pouvoir absolu. (2) A mesure que cette nouvelle vie se développe, les artères utérines, qui ne versaient qu'un fluide destiné à la nutrition de la matrice, rendues plus ac-

---

(1) Roussel, Physique et Moral de la Femme.

(2) *Propter solum uterum mulier est id quod est.*
Van-Helmon.

tives par l'irritation de ce viscère, l'arrosent plus abondamment, et y déterminent une pléthore. Les sinus utérins, gorgés par cette affluence continuelle, s'ouvrent, et répandent au-dehors un sang pur, premier signe de la puberté. (1)

Ce nouveau mode d'action qui vient de s'établir dans l'homme et la femme les appelle tous les deux à de nouvelles fonctions : le tems que la nature avait fixé pour leur reproduction est enfin venu ; placés entre deux instans, dont l'un les a vu naître, l'autre va les voir mourir, ils doivent se hâter d'agrandir leur être en se multipliant. Livrés à des sensations nouvelles, ils sont entraînés l'un vers l'autre par l'attrait puissant du plaisir, (2) et

---

(1) C'est dans cet instant que la femme offre le modèle le plus parfait de la beauté naissante.

Ipsâ corporis pulchritudine ad se vocante trahebat ad Venerem. PÉTRONE, *de Poppeiâ.*

(2). . . . *genitrix hominum, divumque voluptas, alma Venus* . . . .

(LUCRET. *De rerum naturâ, lib. I, v.* 1 *et* 2.)

brûlent de se communiquer cette exubérance de vie, source unique de leur tendre agitation.

« Dieu créa les mortels pour aimer, pour s'unir. » (1)

Telles sont les lois que la nature a dictées à l'espèce humaine. Quelques individus cependant semblent, par la disposition de leur constitution physique ou morale, destinés à se soustraire à une si douce obligation. Tâchons d'examiner dans cette dissertation quelle peut être la source de cette désobéissance au vœu le plus formel et le plus général.

Avant d'aborder cette question, nous devons prendre une connaissance préliminaire des organes principaux qui servent comme premiers agens à notre reproduction, et des rapports qu'ils ont entre eux dans le grand œuvre de la génération.

Organes génitaux de l'Homme.

Deux organes glanduleux, situés à la

(1) Fénélon, trag.

partie inférieure de l'abdomen, destinés à la secrétion de la liqueur séminale, ont été nommés testicules; ils sont l'un et l'autre recouverts de plusieurs enveloppes, dont une leur est commune, et les autres particulières.

La première de toutes, qui est la plus extérieure, est le scrotum, formé par une expansion de la peau, cette poche sert à loger ensemble les deux testicules et leurs tuniques particulières, qui sont au nombre de quatre, appelées dartos, érythroïde, vaginale et albuginée.

Ainsi que tous les organes sécréteurs, chaque testicule a un conduit qui sert à le débarrasser du produit de son élaboration : ce vaisseau est nommé canal déférent; il part du bord supérieur du testicule où se trouve une petite éminence appelée épididime, et va se rendre aux vésicules séminales, où il dépose le fluide secrété dans ce premier organe.

Les vésicules séminales, situées dans l'excavation du petit bassin, entre la vessie et le rectum, sont au nombre de deux :

leur forme est oblongue, et leur surface extérieure irrégulièrement bosselée; leur destination est, comme nous venons de le dire, de conserver plus ou moins de tems la liqueur qui s'y rend par le canal déférent.

L'une et l'autre de ces poches membraneuses ont aussi un conduit excréteur, qu'on appelle éjaculateur, relativement à l'objet des fonctions qu'il remplit : ce conduit, formé à sa naissance de plusieurs autres vaisseaux plus petits, va s'emboucher à cette partie de l'urètre, qu'on nomme vérumontanum.

Le pénis, ou la verge, est un corps de forme cylindroïde, destiné à transmettre la semence dans l'intérieur des parties génitales de la femme : on lui distingue deux extrémités, l'une postérieure, attachée au pubis, l'autre antérieure et libre. La verge est traversée dans toute sa longueur par le canal de l'urètre, qui commence au col de la vessie urinaire, et se termine à l'extrémité du gland : ce canal, à son origine, est cerné par un corps

glanduleux, qui communiqne dans son intérieur par un conduit excréteur ; c'est la prostate. L'urètre est tapissée dans toute son étendue par une membrane muqueuse, dont l'épanouissement forme à son extrémité le gland, corps conoïde qui termine la verge, et qui présente un orifice par où s'écoulent l'urine et la semence.

Le gland est recouvert par un repli de la peau, d'une étendue plus ou moins longue, qu'on nomme le prépuce, dont l'usage est de garantir le gland du contact des corps qui pourraient, par des frottemens réitérés, diminuer l'extrême sensibilité dont il est doué. Le prépuce et le gland sont liés ensemble dans une partie, par un petit filament appelé frein ou filet.

Du Sperme.

Le sperme est une liqueur sur la nature de laquelle les philosophes ont pensé diversement : selon Pythagore, elle est l'écume du sang ; et le doux écoulement de la moelle de l'épine du dos, selon Platon ; Démocrite la croyait une substance tirée de

toutes les parties du corps, ainsi qu'Hippocrate le pensait; selon Épicure, elle est un élixir, un extrait ou un abrégé de notre ame et de notre corps; d'autres, comme Aristote, se sont imaginé qu'elle était un excrément du dernier aliment: mais d'après l'idée qu'en a eue Tertulien, elle est un effet de nos desirs amoureux, et un flux de notre lasciveté bouillante.... (1).

J'aurais trop à dire si je voulais rapporter ici toutes les conjectures qu'on a faites sur la liqueur séminale depuis les tems les plus reculés jusqu'à celui où l'immortel Haller a fixé nos idées en physiologie; malgré le respect qu'on doit avoir pour les philosophes de l'antiquité, on ne peut lire, sans quelque dégoût, ce que quelques-uns d'entr'eux ont émis sur la semence dont il était réservé aux modernes d'expliquer la formation, et d'analyser les principes.

---

(1) Voyez VENETTE, *De la Génération.*

Le fluide séminal est d'un blanc-gris, d'une odeur fade, qu'on a comparée à celle du châton de châtaignier, ou du pollen de plusieurs végétaux. Le sang, qui est le réservoir commun de tous les matériaux des secrétions, chargé de ceux de la semence, traverse les artères spermatiques, pour se rendre aux testicules, où il les dépose. Ces deux organes, après avoir élaboré cette liqueur, la transmettent toute formée, par les canaux déférens, dans les vésicules séminales, où elle demeure quelque tems en dépôt, pour acquérir le complément de sa propriété fécondante, et servir bientôt à l'acte de la reproduction.

Ce fluide n'est jamais pur; il est toujours mêlé à l'humeur de la prostate, et à celle qu'on croit être séparée du sang par les vésicules séminales.

Quelle que soit l'authenticité de ce fait, il paraît composé de deux parties très-distinctes; l'une plus visqueuse, plus tenue; l'autre plus dense.

Kartsoiker, jeune physicien, en exa-

minant la semence, y découvrit, à l'aide d'un microscope, une multitude d'animalcules, de forme sphéroïde, terminés par de petites queues, et doués d'une activité prodigieuse. Cette découverte apporta de grands changemens dans la manière d'expliquer les phénomènes de la génération, sans néanmoins écarter le voile épais qui nous dérobe ses mystères impénétrables. (1)

Aussitôt après son émission, la liqueur séminale présente un caractère alkalin, qu'elle doit à une petite quantité de soude qui y est libre. Sa pesanteur spécifique est plus considérable que celle de l'eau : versée dans ce fluide, elle se précipite, à l'exception de quelques filamens plus légers qui surnagent à sa surface. Lorsqu'elle s'est liquefiée à l'air atmosphérique, elle se dissout dans l'eau froide ou chaude ; l'alcohol et l'acide muriatique oxigéné, versés ensuite, la précipitent en flocons blancs. Éprouvée par d'autres réac-

(1) Voyez les différens systêmes dans MAUPERTUIS, *Vénus physique.*

tifs, elle offre plusieurs des phénomènes propres au mucus : le feu la dessèche et la noircit ; il s'en dégage alors des vapeurs jaunes, empyreumatiques et ammoniacales ; le charbon léger qui reste est très-combustible, et laisse une cendre blanche. En résumant les travaux des chimistes modernes sur cette humeur, on trouve qu'elle contient en dernier résultat, sur cent parties : (1)

Eau	90.
Mucilage animal.	6.
Phosphate calcaire	3.
Soude	1.

Organes génitaux de la Femme.

Entre les branches du pubis, au-dessous de l'hypogastre, on découvre une ouverture à laquelle on a donné le nom de vulve ou pudendum. Cette ouverture, dont la figure représente une fente ~~transversale~~ + longitudinale, est bordée des deux côtés par deux

(1) Annales de Chimie, avril 1791. Expériences sur le Sperme humain, par Vauquelin.

replis cutanés, épaissis par une grande quantité de tissu cellulaire : ce sont les grandes lèvres. Au-dessus se trouve une éminence immédiatement appliquée sur la symphise du pubis, qu'on a nommée *pénil* ou *mont de Vénus :* des poils nombreux garnissent ce monticule, et, se continuant de haut en bas le long de la face externe des grandes lèvres, vont décorer et ombrager la vulve.

Lorsqu'on écarte les lèvres du pudendum, on aperçoit à sa partie supérieure le clitoris, espèce de tubercule rougeâtre, quelquefois brun, qu'on a comparé, pour la forme, au pénis de l'homme, auquel il ressemble d'ailleurs par sa susceptibilité de s'ériger. Le volume du clitoris varie dans certains cas, de telle sorte qu'on l'a vu de la longueur de douze pouces. (1)

Les naturalistes pensent généralement que cette partie de la femme est le siège de la volupté. Au-dessous se présente le méat urinaire, placé entre deux replis

(1) Chabert.

membraneux, qui forment les nymphes, nom que leur ont consacré les anciens, dont l'imagination les comparaît aux déesses des fontaines.

L'orifice du vagin se trouve directement au-dessous du méat urinaire; c'est un canal membraneux qui s'étend de haut en bas, et d'avant en arrière, dont les dimensions varient chez les individus, mais dont l'*étroitesse* est ordinairement en raison inverse de l'âge. Chez les jeunes filles vierges, l'orifice du vagin est fermé en totalité ou en partie par l'hymen, qui n'est autre chose qu'une duplicature de la membrane muqueuse qui tapisse ce conduit.

Quelques anatomistes ont révoqué en doute l'existence physique de l'hymen, qui se trouve néanmoins chez tous les sujets, selon plusieurs autres, parmi lesquels on compte le professeur Sabatier, dont l'autorité doit être d'un grand poids.

Lorsque l'hymen a été déchiré dans l'acte vénérien, il laisse pour débris trois

ou quatre tubercules rougeâtres, appelés caroncules myrti-formes.

La matrice, ce premier domicile de l'homme, est un viscère creux, situé dans le petit bassin, entre la vessie et le dernier intestin; elle est trigonoïde; son angle antérieur, qui est son col, répond au fond du vagin, dans lequel il fait une légère saillie de quelques lignes; il y présente une fente transversale, bordée de deux petites lèvres, désignées, par comparaison, sous le nom de museau de tanche. Cet orifice de la matrice est plus ou moins béant, selon que les femmes ont eu plus ou moins d'enfans.

L'utérus, qui est fixé dans son lieu respectif par quatre ligamens, communique avec les ovaires, au moyen des deux trompes de Fallope, conduits tortueux qui s'ouvrent d'une part dans ce viscère, et de l'autre sont terminés chacun par une espèce d'entonnoir appelé pavillon, flottant dans les régions iliaques, d'où ils se redressent pour embrasser l'ovaire dans l'orgasme vénérien.

Les ovaires, organes pairs, sont deux corps ovoïdes placés de chaque côté de la matrice; leur surface extérieure présente des anfractuosités à peu près semblables à celles du cerveau : ils donnent attache l'un et l'autre à l'une des franges du pavillon des trompes de Fallope. Leur intérieur contient de petites vésicules remplies d'une liqueur visqueuse et coagulable, sur la destination desquelles les physiciens ne sont pas d'accord, comme nous aurons occasion de le dire bientôt. Les artères spermatiques, qui versent dans l'homme les matériaux de la semence aux organes qui vont l'élaborer, portent dans la femme le sang qui doit servir aux fonctions des ovaires.

Du Coït.

Lorsqu'une irritation chimique, mécanique ou mentale, (1) s'est établie sur les organes génitaux de l'homme, les influences nerveuses se dirigent alors vers ce système;

---

(1) Richerand.

le sang y afflue de toutes parts, et détermine, par son abondance dans les corps caverneux de la verge, et dans les mailles du tissu spongieux de l'urètre, une tension spasmodique qu'on nomme érection. Cette première condition nécessaire de la copulation n'est, pour ainsi dire, que le prélude des autres phénomènes qui vont se développer dans l'acte vénérien. L'érétisme se propage bientôt de l'extérieur à l'intérieur jusqu'aux vésicules séminales, lesquelles, excitées par l'arrivée d'une plus grande quantité de semence, dont la sécrétion se trouve augmentée dans les testicules, réagissent sur ce fluide, et s'en débarrassent par les contractions convulsives de leur tissu membraneux, aidées de celles des muscles releveurs de l'anus. La prostate fournit aussi, dans cette circonstance, une liqueur visqueuse qui sert de véhicule à la semence, et qui s'échappe rapidement de l'urètre avec elle dans l'éjaculation. L'acte vénérien produit également quelques changemens chez la femme ; mais comme les effets qui en résultent se passent,

pour la plupart à l'intérieur, il est plus difficile de les bien observer.

Cependant la verge, parvenue, selon sa longeur, à quelque distance de l'orifice de l'utérus, ne pénètre jamais dans l'intérieur de ce viscère; mais les frottemens réitérés qu'elle exerce sur les parois du vagin se réfléchissant sur le clitoris, les lèvres et les caroncules y déterminent cette sensation voluptueuse dont le clitoris est le siège immédiat...

. . . . . *Ardens rigidæ tentigine vulvæ*, (1)

La matrice, irritée à son tour, attire par une espèce de succion la liqueur séminale dont elle paraît avide, et son orifice, dilaté pour la recevoir, se contracte peu d'instans après pour la retenir. (2)

---

(1) Juvénal, sat. 6, v. 128.

(2) Cette contraction de l'orifice de la matrice n'est point admise par tous les auteurs; quelques-uns ont avancé que le fluide séminal pénétrait dans l'intérieur de ce viscère par les porosités de son tissu : il me paraît plus raisonnable de

La semence, ainsi parvenue dans l'intérieur de la matrice, y éprouve plusieurs modifications, selon les différens systêmes adoptés pour expliquer l'acte de notre création.

Génération.

La génération, cette opération réparatrice et conservatrice de l'espèce humaine, a de tous tems fixé l'attention des naturalistes; il était essentiel en effet de chercher à deviner le développement des premiers rudimens de l'homme avant que d'entreprendre d'en découvrir l'organisation. Cependant tout ce qu'on a pu faire à cet égard ne nous a pas encore amenés à des résultats bien satisfaisans : la nature, sans doute jalouse de son secret, n'a voulu le révéler à personne ; ainsi, malgré les tentatives les plus industrieuses, nous en sommes encore réduits à nous payer d'hypothèses au défaut de vérités démontrées.

---

croire que la semence est reçue par l'orifice lui-même, qui s'avance pour la chercher par une sensibilité qui lui est propre.

Je n'entrerai point dans de grands détails sur les différens systêmes successivement imaginés pour expliquer les phénomènes de la génération; il suffira, je crois, de jeter un coup d'œil rapide sur quelques-uns d'entr'eux les plus généralement adoptés par les physiologistes.

Quelques physiciens avaient pensé qu'en repliant à l'intérieur les parties que présente à l'extérieur le sexe masculin, et qu'en les mettant à la place qu'occupent les parties plus cachées du sexe féminin, ou bien encore qu'en présentant au-dehors les organes que la femme emploie à la génération pour leur donner une position aussi apparente que celle qu'occupent ces mêmes organes dans l'homme, on trouverait des points d'analogie, et une certaine conformité de structure.

Peut-on penser, d'après ces rapprochemens, que des parties destinées à recevoir présentent une configuration et des caractères semblables à ceux que doivent offrir des parties dont la fonction est de donner? Quelle que soit la solution de ce

problême, il me paraîtra toujours démontré, d'après la seule différence des fonctions de l'homme, et de la femme, dans l'œuvre important de la génération, que toute idée de similitude entre les organes, par lesquels chacun d'eux y coopère, doit être une erreur.

Quoi qu'il en soit, deux systêmes sur la génération partagent encore les opinions des naturalistes : le premier, dont l'antiquité se perd pour ainsi dire dans la nuit des tems, exposé dans les écrits du père de la médecine, adopté par Galien, et embelli par Buffon, admet le mélange de la liqueur séminale des deux sexes dans l'acte de la copulation.

Semper enim partus duplici de semine constat. (1)

Tout était opéré alors par une *faculté génératrice*. Aristote différait seulement des anciens en ce qu'il croyait que le principe de la génération résidait exclusivement dans la liqueur séminale du mâle, et que

(1) Lucret., *De nat. rer.*

celle que répandait la femelle ne servait qu'à la nutrition du fœtus et à son accroissement : la dernière fournissait, comme il le dit, la matière, et l'autre la forme. (1)

Ce système, depuis sa naissance, éprouva beaucoup d'autres réformes, et fut travesti de bien des manières. Il serait sans doute inutile que je m'arrêtasse à les rapporter toutes ; le plus grand nombre en a été réfuté victorieusement.

> Chacun fit son système, et leurs doctes leçons
> Semblaient partir tout droit des petites-maisons. (2)

Je passe actuellement au système des œufs, qui, quoique plus moderne, compte néanmoins un plus grand nombre de partisans, parmi lesquels on distingue les Harvey, les Haller, les Bonnet, les Spallanzani, etc. : dans celui-là la liqueur séminale du mâle, lancée dans l'intérieur de la matrice, se porte le long des trompes de Fallope, pénètre jusqu'à l'ovaire, ébranle et féconde

---

(1) *Gen. anim.*, *lib. II*, *cap. IV*.

(2) Volt., Mél. p. 335.

un petit œuf qui y est contenu. Celui-ci se détache, tombe dans le pavillon de la trompe qui embrasse alors étroitement l'ovaire, et se rend dans l'intérieur de la matrice par un mouvement péristaltique qu'exécute le tube membraneux qu'il traverse. Cet ovule, parvenu dans l'intérieur de la matrice, contient déjà les linéamens vivifiés du fœtus, et de ses appendices; il s'y attache fortement par des vaisseaux, comme une plante se fixe au sol par ses racines.

Les phénomènes que nous venons d'examiner ne se passent pas toujours selon l'ordre que nous venons d'établir; un très-grand nombre de causes, parmi lesquelles il en est qui échappent à la sagacité du médecin, s'opposent souvent à l'acte de la génération. C'est ici le sujet que je me suis proposé de traiter, et que j'ai cru devoir mettre à la suite de tout ce qui a été dit jusqu'ici : j'ai pensé qu'il était plus facile de distinguer les obstacles qui peuvent contrarier une opération, lorsqu'on avait

fait précéder leur examen de quelques notions sur le mécanisme de l'opération elle-même.

Considérations générales.

Buffon observe (1) que les grands animaux sont moins féconds que les petits : « La baleine, ajoute ce célèbre naturaliste, « l'éléphant, le rhinocéros, le chameau, « le bœuf, le cheval, l'homme ne produisent qu'un seul fœtus et très-rarement deux, tandis que les petits animaux, comme les rats, les harengs, « les insectes produisent un grand nombre « de petits. »

« Cette différence, continue-t-il, ne « viendrait-elle pas de ce qu'il faut « beaucoup plus de nourriture pour entretenir un grand corps que pour nourrir « un petit, et que, proportion gardée, « il y a dans les grands animaux beaucoup moins de nourriture superflue qui

(1) De la Génération des Animaux, chap. IX, page 306.

« puisse devenir semence, qu'il n'y en a « dans les petits animaux ? Il est certain « que les petits animaux mangent plus « à proportion que les grands.....

Il est facile de voir par ce que vient de dire Buffon qu'il cherche à faire cadrer cette explication avec sa théorie de la génération ; mais voudrait-il par-là nous faire croire que la semence, qu'il suppose en moindre quantité, *proportion gardée*, dans les grands animaux que dans les petits, fût la seule cause qui rendît les premiers moins féconds ? Il me semble que la quantité ne fait rien à l'affaire, et qu'en admettant même son système de la génération, il doit plutôt être question d'examiner dans laquelle des semences des grands ou petits animaux il se trouve davantage de molécules organiques : c'est ce qu'il ne me paraît pas facile à démontrer. Au surplus, ne sait-on pas que, de toute la liqueur séminale émise dans la copulation, une très-petite partie seulement sert à la génération, et que le reste est rejeté par la femelle, et répandu au-dehors comme superflu ?

D'ailleurs, si les petits animaux mangent plus, relativement à leur volume, que les gros, ils perdent aussi bien davantage, parce que l'énergie est toujours plus considérable chez eux, dont la sphère d'activité est plus bornée.

Nusquam magis quàm in minimis tota est natura. (1)

En faisant l'application des principes de Buffon à l'espèce humaine, où les individus les plus volumineux sont généralement moins prolifiques, il s'ensuivrait qu'on devrait rapporter ce défaut à ce que la liqueur séminale s'y trouve en proportion moindre chez eux.

Mais avant d'expliquer un fait aussi obscur, il faudrait avoir des notions exactes sur les phénomènes de la génération, et pouvons-nous nous flatter, dans l'état actuel de nos connaissances, d'en posséder assez pour bien entendre cette opération ? Je ne le pense pas, et c'est ce qui me détermine à énoncer simple-

(1) Pline, hist. nat., liv. 2, ch. 2.

ment qu'il est d'observation que, dans l'espèce humaine, une stature plus haute et une constitution plus vigoureuse ne sont pas des signes certains d'une plus grande fécondité.

Cependant, s'il fallait absolument hasarder mes conjectures sur ce fait, je n'hésiterais pas à attribuer ce défaut aux propriétés vitales, et à regarder la diminution de la sensibilité chez les grands individus, comme la source unique de leur peu de fécondité.

Quoi qu'il en soit, la nature, dont le but est de multiplier les êtres le plus possible, n'a point omis de nous inspirer des desirs conformes à ses vues ; elle a voulu que chaque individu de l'espèce humaine recherchât par goût à s'unir à celui qui lui présenterait le plus de contraste, parce que, sans doute, il devait en résulter les plus grands avantages.

L'influence des contrastes en amour est si certaine, dit Bernardin de Saint-Pierre, qu'on peut faire le portrait de l'objet aimé, sans l'avoir vu, pourvu qu'on sache seu-

lement qu'il est affecté d'une forte passion. Pour nous convaincre de ce fait, écoutons ce que rapporte cet auteur célèbre :

« Dans une ville où j'étais tout à fait étranger, un de mes amis me mena voir sa sœur, demoiselle vertueuse, et il m'apprit, en chemin, qu'elle avait une passion. Quand nous fûmes chez elle, la conversation s'étant tournée sur l'amour, je m'avisai de lui dire que je connaissais les lois qui nous déterminaient à aimer, et que je lui ferais, si elle voulait, le portrait de son amant, quoi qu'il me fût tout à fait inconnu. Elle m'en défia : alors, prenant l'opposé de sa forte et grande taille, de son tempérament et de son caractère, dont son frère m'avait entretenu, je lui dépeignis son amant petit, peu chargé d'embonpoint, aux yeux bleus, aux cheveux blonds, un peu volage, aimant à s'instruire... Chaque mot la fit rougir jusqu'au blanc des yeux, et elle se fâcha fort sérieusement contre son frère, en l'accusant de m'avoir révélé son secret : il

« n'en était cependant rien, et il fut aussi « étonné qu'elle. »

Ne pourrait-on pas, en partant de ce principe, en faire l'application à l'acte de la génération, et penser, avec quelque raison, que, plus deux individus unis ensemble présentent de contrastes, plus ils deviennent prolifiques ? C'est du moins ce que je ne suis pas éloigné de croire, d'après ma propre expérience...

En effet, si d'un côté il y a trop d'énergie, et de l'autre pas assez, il doit en résulter un état moyen, qui est l'harmonie.

Je ne me dissimule pas qu'on pourra taxer de paradoxe une idée en apparence aussi singulière ; mais si on veut prendre la peine de la peser avec réflexion, je suis persuadé qu'on ne tardera pas à se convaincre de sa vraisemblance : ne voyons-nous pas très-souvent un homme d'une stature élevée rechercher par goût une petite femme, de même une grande femme un petit homme, un brun une blonde, un blond une brune ? etc. Ne sait-on pas qu'il est passé en proverbe que les

belles femmes ont une prédilection pour les hommes laids et petits ? (1) Hé bien ! ce n'est que de ces unions volontaires, dont chaque individu présente respectivement des contrastes bien tranchés, qu'il résulte une fécondité étonnante, (1) tandis que si des motifs d'ambition, de politique ou d'intérêt réunissent deux personnes qui offrent entr'elles de grandes similitudes, de grands rapports dans le physique et le moral, et, par conséquent, peu ou point de contrastes, cette union devient malheureuse sous un double rapport, et parce qu'il en résulte une antipathie d'humeurs, et parce qu'il s'ensuit une nullité procréatrice.

Je ne m'arrêterai pas davantage à étayer cette opinion ; j'aurais, je le sens bien, trop de peine à la convertir en théorème :

---

(1)..... Et puisque même on quitte
Un prince si charmant pour un nain contrefait.

(Lafont.)

(1) *Omnia duplicia, unum contra unum, et non fecit quidquam deesse.* (Ecclesiast.)

je n'ai prétendu qu'énoncer une conjecture qui ne me paraît pas du tout dépourvue de fondement ; mais je n'ai pas la prétention d'ériger en doctrine une simple hypothèse : au reste, ceux qui se refuseront à l'explication ne pourront nier l'évidence du fait.

De la Stérilité en général.

Tous les auteurs s'accordent à dire que la stérilité affecte un plus grand nombre de femmes que d'hommes ; quelques-uns mêmes ont établi une différence considérable : Fernel porte à trente contre un le calcul qu'il en a fait (1). Il est certain du moins que les femmes stériles sont plus nombreuses ; les médecins sont plus souvent consultés par elles que par les hommes pour un semblable cas.

---

(1) *Oritur sterilitas plerumque feminarum vitio, triginta enim mulieres steriles in singulos viros impotentes, si divisio fieret inveniri possunt.* (*De abditis rerum causis, lib. I, cap. VII*).

Hippocrate, dans son fameux traité *de ære locis et aquis*, est souvent revenu sur la stérilité des femmes; il a consacré plusieurs endroits de son ouvrage à indiquer le traitement de cette maladie, après en avoir assigné la plupart des causes. J'ai souvent eu recours à ce grand homme dans mes recherches : heureux si je n'ai pas mal interprété ses préceptes lumineux!

Comme rien ne me paraît plus important que de bien reconnaître une maladie, je crois devoir, avant d'entrer dans son étiologie, établir une définition qui puisse m'aider à me rendre moins obscur.

Je n'examinerai point les préjugés que plusieurs nations ont manifestés sur la stérilité, et si elles étaient ou non fondées à frapper d'anathème les malheureux qui étaient atteints de cette triste maladie : j'abandonne cette dispute à la théologie et à la politique; mon dessein n'est que de considérer la stérilité sous son aspect médical.

Le père de la médecine appelait égale-

ment stériles les femmes qui ne portaient point jusqu'à terme le produit de la conception, et celles qui étaient inhabiles à concevoir. *Steriles etiam eæ quæ non concipiunt, sed fœtum ad perfectionem deducere non possunt.* Sans prétendre m'élever contre une autorité aussi respectable, je n'admettrai point cette définition dans toute son étendue, et je ne reconnaîtrai comme femmes stériles que celles qui, par une disposition particulière de leur organisation, ne sont pas propres à la reproduction, quoiqu'elles puissent communément être habiles à la copulation.

La stérilité de l'homme, que les auteurs appellent impuissance, mérite aussi un examen particulier : l'impuissance peut être considérée sous le seul rapport de la copulation, quoiqu'elle entraîne nécessairement l'infécondité. (Ceci peut aussi regarder les deux sexes.) *Coeundi potentia præcedit potentiam generandi.* (1)

---

(1) P. Zacchias, *Méd. leg.*

Mais un homme peut être stérile sans être impuissant, tandis qu'il ne peut être impuissant sans être stérile.

Division de la Stérilité.

Entre les objets qui présentent la plus grande analogie, il existe souvent des différences qui nécessitent des distinctions particulières : dans les affections pathologiques surtout, où on a cherché à saisir la moindre nuance, on a senti l'utilité des divisions. J'adopterai cette marche pour établir la ligne de démarcation qui sépare toutes les espèces connues de la stérilité.

La stérilité dans les deux sexes peut être divisée en sept espèces :

Elle sera naturelle, innée, acquise, relative, absolue, temporaire et perpétuelle.

§ Ier.

Le tems que la nature a fixé pour la reproduction de l'homme varie selon la tem-

pérature du climat qu'il habite, son tempérament et ses habitudes.

Dans les pays méridionaux, l'éruption menstruelle se fait bien plutôt que dans les régions septentrionales ; mais, par la même raison que cette révolution sexuelle est plus précoce dans certaines contrées, les femmes y cessent aussi d'être fécondes à un âge où d'autres conçoivent encore sous une autre latitude. On sait aussi que la faculté reproductrice se perfectionne après avoir commencé, se détériore avant de cesser, et que c'est plutôt vers le milieu de sa période qu'elle est plus parfaite : de sorte qu'on ne peut regarder comme très-aptes à la fécondation ni l'adolescent qui commence à donner des signes de virilité, ni le vieillard chez lequel il s'en manifeste encore.

Cependant on fixe généralement, pour la France, à 12 ans l'âge où les femmes commencent à être nubiles, et à 45 le terme de leur fécondité. (1) L'homme n'y est pro-

(1) On trouve dans les Éphémérides des Cu-

pre à reproduire son semblable qu'à 14 ans; mais il jouit bien plus long-tems que la femme de cette faculté, puisqu'à 70 ans il peut encore devenir père.

Les différens tempéramens et les habitudes ont encore une influence bien marquée : les sujets chez lesquels les systêmes sanguin et hépatique prédominent, arrivent bien plutôt à la puberté que ceux qui sont doués de tempéramens flegmatiques ou pituiteux.

Quant aux habitudes, je n'entreprendrai point de les détailler; qu'il suffise de remarquer que les personnes qui vivent à la campagne, qui sont assujetties à des tra-

---

rieux de la Nature, D. 2, ann. X, p. 350, qu'une comtesse de Taxis, qui n'avait point été mère jusqu'à l'âge de 42 ans qu'elle perdit son mari, se remaria plusieurs années après, et eut un enfant très-sain à 62 ans.

Je n'ai pas besoin de rappeler que de pareils exemples sont rares.

vaux rudes, et qui se nourrissent frugalement, se développent aussi bien plus tard que les habitans des grandes villes, qui sont plongés dans le luxe et la mollesse, et dont les affections morales sont presque toujours en effervescence. Cette vérité a été démontrée tant de fois, qu'il serait inutile que je cherchasse à l'appuyer.

Il s'ensuit néanmoins de ce que nous venons de voir que cette époque qui précède l'aurore de la puberté, et celle qui suit immédiatement le terme de la fécondité, est précisément le tems où subsiste la stérilité naturelle.

§ II.

J'appelle stérilité innée celle qui s'identifie au fœtus lors de sa formation, soit que cette affection provienne d'une cause organique ou de toute autre.

§ III.

La stérilité acquise est celle que laisse à sa suite, depuis la naissance, une maladie

quelconque, ou telle manière de vivre. Nous aurons souvent occasion, en détaillant les causes, d'examiner la plupart des affections morbifiques dont celle-ci dérive.

§ IV.

La stérilité relative est celle qui a lieu chez deux époux entre lesquels il existe un défaut d'harmonie dans le physique ou le moral, mais qui ne s'étend pas au-delà de leurs deux individus respectifs; car l'un et l'autre peuvent cesser d'être stériles en s'unissant à une personne d'un autre sexe que le leur, qui ait des rapports plus heureux avec eux. On lit dans Tacite que Livie, qui n'avait point eu d'enfans de César-Auguste, quoiqu'elle en fût tendrement chérie, donna le jour à Tibère et Drusus, dans un second mariage qu'elle contracta avec Tibère-Néron. Boërhaave nous apprend qu'un prince français, qui vivait depuis long-tems avec une femme sans en avoir d'enfans, obtint la cassation de son mariage. Bientôt après il se remaria, et l'épouse qu'il avait délaissée en fit autant: quelques

années après ils eurent tous les deux une nombreuse progéniture.

Apparet (ajoute ce célèbre médecin) *fœconditatem etiam à mutuâ quâdam ratione pendere posse , absque ullo absoluto vitio aut viri aut feminæ.*

Depuis l'établissement en France de la loi du divorce , on pourrait facilement trouver des exemples nombreux à l'appui de ce fait.

§ V.

Les personnes affligées de stérilité absolue conservent également leur nullité avec tous les individus qu'elles peuvent associer à leur infortune : telles ont été plusieurs courtisanes célèbres de la Grèce , et telles le sont en grande partie celles de nos jours.

§ V I.

Elle est temporaire chez des personnes mariées qui ont passé plusieurs années de leur vie sans obtenir de progéniture , et qui , après un laps de tems plus ou moins long ,

en obtiennent, sans qu'on doive suspecter la chasteté de la femme, ni qu'on puisse imaginer comment une révolution aussi spontanée a pu avoir lieu. On peut encore mettre au nombre des stérilités temporaires celles qui ont lieu pendant le cours d'une maladie aiguë ou chronique, et celles qu'une opération chirurgicale peut faire cesser.

J'ai connu à Paris une dame de mœurs irréprochables qui, pendant les vingt-quatre premières années de son mariage, n'eut point d'enfans: depuis long-tems elle ne s'attendait plus à devenir mère lorsque ses règles se supprimèrent, et malgré quelques autres signes de grossesse; elle se doutait si peu de son véritable état, qu'elle était intimement persuadée, ainsi que son mari, qu'elle était sur le retour de l'âge. Elle avait alors quarante ans; cependant, après neuf mois, elle mit au monde deux jumeaux bien portans, et l'année suivante elle eut encore une fille.

§ VII.

La stérilité est perpétuelle dans les deux sexes, chez ceux à qui la nature a refusé quelques parties essentielles à la génération, ou qui en ont été privés par une opération, enfin contre laquelle le tems et l'art ne peuvent rien.

J'ai borné à sept toutes les espèces de stérilités. Plusieurs auteurs ont poussé plus loin l'analyse : on trouve la stérilité *uni-latérale, bi-latérale, épidémique et endémique.* (1)

Par la stérilité uni-latérale on entend sans doute celle qu'on voudrait attribuer à l'absence ou au défaut d'action d'une moitié des organes génitaux pairs ; mais un testicule, une vésicule séminale dans

---

(1) *Unilateralis, bilateralis, epidemica, endemica.*

(*Dissert. med. de ster. hom. utriusque sexûs, aut.* ADAM MOLNAR.)

l'homme, un ovaire, une trompe dans la femme, enlevés ou détruits, ne suffisent pas pour déterminer la stérilité; les exemples nombreux que nous avons des *monorchis* qui ont eu des enfans doivent nous autoriser à l'exclure. On n'ignore pas que les Hottentots étaient dans l'habitude de s'enlever un testicule pour être plus légers à la course, et malgré cette opération leur nation subsiste encore.

Pour ce qui est de la stérilité bi-latérale, j'imagine qu'on veut désigner cet état dans lequel il y a eu ablation ou affection pathologique de deux organes congénaires de la génération ; mais alors cette espèce doit rentrer dans l'ordre que je viens d'établir, comme je le prouverai dans la suite en parlant des causes.

La stérilité épidémique et endémique est encore pour moi un problême, dont je renvoie la solution à qui pourra faire des recherches plus exactes ou plus heureuses que les miennes. Je n'ai pu en trouver de trace nulle part : Hippocrate parle bien

d'un peuple chez lequel la faculté reproductrice diminuait sensiblement de son tems, mais il attribue cette dégénérescence à ses habitudes. Les Scytes, par exemple, ne devenaient impuissans que par l'usage abusif qu'ils faisaient de l'équitation (1). Est-ce là une une stérilité épidémique ?

Il est vrai qu'en prenant le mot épidémique à la lettre on peut encore s'entendre: ἐπὶ, *sur*; δῆμος, *peuple*; mais ordinairement on donne à ce mot une acception particulière. Il en est sans doute ainsi de la stérilité endémique (2), qu'on pourrait aussi attribuer aux Scytes.

Des causes de la Stérilité.

De tous tems les médecins ont pensé,

(1 *Hoc itaque malo ditissimi Scytarum afficiuntur, minimè verò infimi; immò qui maximè et genere et potentiâ prævalent, ex nullâ aliâ quàm continuæ equitationis causâ, hoc perpetiuntur.*

Jacques Fontanus raconte aussi qu'un jeune seigneur devint impuissant par cette cause.

(2) ἐνδῆμος, dans le peuple.

et avec raison, que le plus sûr moyen d'arriver à la curation méthodique d'une maladie était de commencer par en rechercher les causes. Quoique celles-ci ne soient pas toujours faciles à saisir, et que même quelques-unes d'entr'elles, bien connues, ne soient pas toujours un sûr garant de guérison, il n'est pas moins vrai de dire qu'elles doivent être explorées avec attention, si l'on veut éviter de grandes erreurs.

Les causes de la stérilité sont en grand nombre : souvent on n'en acquiert la connaissance qu'à l'examen anatomique; plus souvent encore on ne les découvre point après la mort.

Cependant je crois devoir les rapporter toutes à quatre chefs principaux, ainsi qu'il suit :

1°. Défaut d'organes sexuels, en totalité ou en partie;

2°. Vice de conformation de ces organes;

3.° Proportions insolites, en plus ou en moins;

4.° Excès ou défaut d'action.

Les physiciens modernes semblent être d'accord aujourd'hui sur un des points que leurs prédécesseurs avaient essayé de réfuter : en général, ils conviennent que l'acte de la copulation, et celui de l'éjaculation, qui en est un effet chez l'homme, sont tous les deux d'une nécessité absolue pour opérer la reproduction. On sait apprécier maintenant à sa juste valeur tout ce qui avait été imaginé et publié sur la possibilité d'une conception due au simple dépôt de la liqueur séminale dans le voisinage des parties génitales de la femme, ou à cette même semence répandue dans un bain dans lequel entre une femme, ou à quelques moyens aussi illusoires.

Averroës, Amatus, Lusitanus et Delrio nous ont laissé, par écrit, qu'une jeune femme devint grosse pour s'être baignée dans de l'eau où des hommes s'étaient pollués (1); d'une autre femme engrossée par

(1) On lit dans les Expériences de Spallanzani sur la Génération que de l'eau spermatisée artificiellement féconda des têtards qui n'avaient

les caresses d'une de ses compagnes qui sortait d'entre les bras de son mari; et enfin d'une jeune fille qui se trouva enceinte parce que son père avait eu une pollution nocturne dans le même lit où elle dormait.

Devons-nous raisonnablement admettre aussi ce que quelques auteurs se sont plu à débiter sur la transposition du membre viril au front (1), au nez, à la mamelle, au périné ? etc. De pareilles monstruosi-

---

point été approchés par le mâle. « On voit, ajoute cet auteur, comment l'eau des fossés, où sont les grenouilles accouplées, doit être spermatisée, et par conséquent propre à faire les têtards qui n'auraient pas été fécondés par le mâle. » Mais il faut que les têtards soient hors de la matrice de leur mère pour pouvoir être fécondés par l'eau spermatisée; et comment se pourrait-il que cette eau arrivât jusqu'à l'ovaire dans la femme pour y féconder le petit œuf? Cela ne paraît pas croyable.

(1) *SCHENKIUS, lib. IV, obs. I, de pene è capite propendente.*

tés me paraissent trop apocryphes : d'ailleurs, la nomenclature des vices de conformation des organes génitaux est assez étendue pour qu'il soit inutile de la grossir de faits qui ne soient pas d'une exactitude rigoureuse.

ORDRE PREMIER.

Défaut d'organes sexuels en totalité ou en partie.

§ Ier.

On a observé (MAHON, *Méd. lég.*) que la verge manquait naturellement chez quelques individus ; d'autres perdent le membre viril à la suite de quelque opération qu'aura nécessitée une affection cancéreuse ou vénérienne de cette partie. Platérus dit avoir vu un homme qui n'avait que le gland recouvert d'un prépuce, au lieu de verge.

§ II.

Lorsque les testicules ne se rencontrent pas dans le scrotum, on peut soupçonner qu'ils n'ont pu franchir l'anneau inguinal

et qu'ils sont demeurés dans l'abdomen, comme nous le dit Haller (1). Alors, malgré cette apparence, l'homme peut n'être point affligé de stérilité ; mais si ces deux organes manquent, elle est inévitable. (2)

Cabrole nous a conservé l'histoire d'un soldat qu'un duc de Montmorency fit pendre, en 1546, pour avoir fait violence à une jeune fille. A l'ouverture de son corps on ne trouva aucun vestige des testicules, malgré les recherches les plus exactes.

La castration se pratique communément en Asie sur les hommes, spécialement chez les Turcs, qui châtrent indistinctement tous ceux de leurs esclaves qu'ils

---

(1) § 641.

(2) *De Eunuchis communissima opinio est, neque à quoquam, quod sciam controversa, quod ad generationem sint omninò inhabiles, unde prohibentur matrimonium contrahere, licet aliquando cœant, et humiditatem quamdam in coitu excernant.* (SANCHEZ, *Ex canonistis.*)

destinent à la garde de leurs femmes ; et très-souvent encore ils emportent la verge, dans la crainte que leur inaptitude à la génération ne leur ôte pas l'aptitude au coït et au plaisir.

Cette opération se pratique encore en Italie, et on y donne le nom de castrat (*castrato*) à tous les enfans qu'on prive de bonne heure des testicules, pour leur donner une voix aiguë et féminine, capable de chanter la partie appelée *dessus* ou *soprano* (1).

Souvent on fait l'amputation des testicules pour cause de maladie.

---

(1) Un curé de village des environs de Paris, près de Dravet, a éprouvé dans son enfance, une cruauté atroce de la part de ses parens : il fut châtré par son père qui était chirurgien ; et il l'a nourri dans sa vieillesse malgré sa barbarie. Son père le destinait à en faire un musicien pour la chapelle du roi, à l'instar de ceux qui viennent d'Italie, où règne la coutume abominable de châtrer des enfans pour en faire des musiciens. (Études de la Nature, BERNARDIN de S. PIERRE, tome III, p. 89.)

Quoiqu'on ait invoqué l'autorité des lois, dit le professeur Sabatier, contre la castration pratiquée pour réduire les hernies, on voit encore dans les départemens des gens sans aveu qui osent faire une opération aussi absurde pour guérir cette maladie. Haller rapporte que chez les Suisses on traitait souvent de cette manière ceux qui avaient une pareille affection. La castration se pratique avec plus de raison dans le cas d'ulcères fongueux, de sarcocèle, d'hydro-sarcocèle et de cacinôme des testicules.

Quelles que soient les raisons qui ont nécessité l'enlèvement de ces parties, l'homme à qui elles appartenaient demeure à jamais stérile après leur ablation. (1)

§ III.

L'absence des vésicules séminales, or-

---

(1) On a distingué différentes castrations, et on a donné en conséquence des noms divers à ceux qui avaient subi cette opération. (Voyez

ganes aussi essentiels à la génération que ceux dont je viens de parler, entraîne également la stérilité. Lorsque les canaux déférens ou éjaculateurs manquent, il en résulte le même effet. (1)

Scholisius rapporte que dans un jeune homme mort impuissant et épileptique les canaux déférens étaient à peine sensibles, les vaisseaux spermatiques manquaient d'un côté, et les testicules étaient retirés dans le ventre. (*Journ. des Curieux de la Nature*, année 1671, obs. LXII.

§ IV.

Dans la femme, quelques organes importans à la fécondation peuvent aussi manquer naturellement ou avoir été enlevés.

Zacchias, *Méd. lég.*, article *Spado, Eunuchus castratus.*)

(1) Riolan a observé que la stérilité peut être un effet de l'absence des artères spermatiques. (*Anthropogr., lib. II, cap. XXIII*).

Une femme très-adonnée aux plaisirs de l'amour, dont les parties de la génération n'offraient rien de particulier à l'extérieur, éprouvait de grandes douleurs chaque fois qu'elle s'abandonnait à un homme. (*Coibat, autem sœpè.*) A l'ouverture de son cadavre, on aperçut au bout du vagin quelque chose qui ressemblait assez au col de la matrice; cependant à l'ouverture de l'abdomen on ne rencontra point ce viscère ni les ovaires (1).

Le professeur Sabatier rapporte (2), d'après Vieussens, l'observation d'une femme à qui on fit l'excision de l'utérus, et qui survécut long-tems à une opération aussi terrible.

§ V.

Les ovaires peuvent aussi manquer, comme le prouve l'observation de Colombus que je viens de citer.

On ne s'est pas contenté d'avoir attenté à la virilité de l'homme par des opéra-

---

(1) COLOMB, *Anat.*

(2) *Méd. per., tome I, p.* 386.

tions barbares, on a encore osé porter une main sacrilège sur les parties les plus secrètes et les plus délicates de la femme.

Athénée nous assure qu'un certain Andramasis, roi des Lybiens, fit couper toutes ses femmes, pour s'en servir au lieu d'eunuques (1).

Lorsque les vaisseaux spermatiques manquent, la stérilité est une suite nécessaire de ce défaut.

En 1664, une femme fut mise à mort publiquement pour crime d'homicide. A l'ouverture de son corps on ne put jamais trouver les artères spermatiques d'aucun côté : on observait seulement un petit rameau de l'artère hypogastrique, qui se rendait à chaque ovaire. En visitant un autre cadavre de femme, le même auteur s'aperçut que les veines spermatiques (2) manquaient ; l'une et l'autre de ces femmes n'avaient point eu d'enfans.

---

(1) VENETTE, *de la Gén., tome 2, p. 405.*

(2) KERKRINGIUS.

ORDRE SECOND.

Vices de conformation des organes génitaux.

§ Ier.

Les organes copulateurs sont susceptibles, dans les deux sexes, d'être conformés d'une manière vicieuse qui peut s'opposer à l'acte de la génération, soit que ce défaut provienne de naissance, ou qu'il soit venu depuis à la suite de quelque maladie.

On a vu le prépuce disposé de manière à devenir un obstacle à la génération : il se trouve si peu ouvert quelquefois, que l'urine elle-même (à plus forte raison la semence) a de la peine à se frayer une issue. *Ubi præputium adeo est angustum ut glans nequeat perforare, summa in coitu oritur difficultas : neque enim urina, neque semen liberum exitum invenient.* (1)

Le phimosis naturel ou morbifique nous

(1) RULFINCCIUS, *de Part. Gener.*

fournit un exemple de ce fait. C'est sans doute cette raison et celles de propreté qui ont déterminé quelques nations à pratiquer la circoncision.

Dans d'autres circonstances le prépuce peut avoir contracté adhérence avec le gland, comme Valentin nous dit l'avoir observé. Il est facile de concevoir combien dans ce dernier cas l'érection devient douloureuse et même difficile.

§ II.

A la suite de quelques maladies la verge peut avoir contracté une certaine courbure qui s'oppose à son introduction dans l'acte vénérien, et devient une cause de stérilité. Il en est ainsi lorsque le canal de l'urètre présente son orifice à la racine ou vers le milieu de la verge, à la face supérieure ou inférieure du gland : alors la copulation est possible, mais son effet devient nul; la liqueur spermatique, au lieu d'être lancée rapidement vers l'orifice de l'utérus, se répand lentement sur l'une des parois du vagin par l'ouverture contre

nature qui lui est seule offerte. L'expérience a souvent confirmé cette assertion : rarement un individu ainsi conformé est devenu prolifique (1).

§ III.

Une excroissance fongueuse peut obstruer le canal de l'urètre en partie ; un corps étranger peut aussi s'opposer à l'émission de la semence.

Le professeur Duméril a fait l'extraction d'une trentaine de calculs pesant cinq onces, de la fosse naviculaire, à un jeune homme de Pithiviers. Ces concrétions permettaient à peine l'introduction d'une tête d'épingle, dont le malade se servait pour frayer un passage à l'urine.

J'ai eu occasion de voir ce jeune homme lorsque je fus envoyé, par l'École de Médecine, dans le département du Loiret, pour l'épidémie qui y régnait ; et il m'a

(1) Le professeur Sabatier pense, au contraire, que ce vice de conformation ne nuit point à la faculté génératrice.

Voyez *HYPOSPADIAS*, *Méd. oper.*, tome I, p. 439.

assuré que le poids seul des concrétions rendait impossible toute érection complète. La semence quelquefois filtrait à travers les espaces qui séparaient les calculs, et se répandait goutte à goutte entre le prépuce et le gland. Je ne doute pas que l'opération pratiquée par M. Duméril, sur ce malade, ne lui ait fait recouvrer la puissance d'engendrer, en même tems qu'elle l'a délivré de l'infirmité la plus incommode.

§ IV.

L'état squirreux des testicules, leur désorganisation par une forte contusion (1), la suppuration, l'atrophie des vésicules séminales, sont des causes essentielles de stérilité, ainsi que l'oblitération des conduits déférens et éjaculateurs.

Le cadavre d'un homme, mort en 1717, fut soumis à la dissection : le canal des uretères présentait les mêmes dimensions que dans l'état naturel : mais, d'un côté,

---

(1) *Per accidens quoque atteruntur testiculi, ut ex forti compressione.*

(P. Zacchias, *Méd. lég., lib. II, tit. III, p.* 101).

une vésicule séminale était squirreuse, et la portion du canal éjaculateur, qui partait de l'autre, était obstruée et comme cartilagineuse (1).

§ V.

On trouve chez les femmes des affections organiques encore plus multipliées, qui deviennent un obstacle puissant à la conception.

L'agglutination de la vulve, quelquefois le vagin imperforé, d'autres fois un corps étranger, tel qu'un calcul, un polype à son orifice ou dans l'intérieur de son canal, s'opposent non-seulement à la génération, mais à la copulation.

Un de mes condisciples (2) m'a communiqué l'observation d'une femme de Sainte-Eulalie, département de l'Aveyron, chez laquelle une concrétion calcaire rem-

---

(1) *Membrana subsantia in cartalaginem prope modum mutata.* (MORGAGNI.)

(2) M. Higonnet.

plissait l'orifice et une partie de l'intérieur du vagin, excepté vers la paroi inférieure de ce conduit, où l'on apercevait un petit trou par où se faisait l'excrétion menstruelle. Cette femme n'a jamais pu exercer l'acte du mariage. Il me semble qu'une pareille incommodité pourrait facilement disparaître par une opération chirurgicale.

La membrane de l'hymen, qui n'est pas toujours une preuve irrécusable de la virginité, ainsi que le prouve le professeur Baudeloque, peut acquérir une densité telle, qu'elle s'oppose à l'introduction de la verge. Cependant il paraît que le petit orifice que présente le plus souvent cette membrane peut admettre une portion de la semence, et favoriser la fécondation.

Cornélie, mère des Gracques, fut obligée de supporter une incision à la vulve pour son premier accouchement. Chez quelques peuples, néanmoins, on regarde cette membrane comme un obstacle à la génération, et c'est par cette raison sans doute qu'aux rapports de St. Athanase les Phéniciens obligeaient leurs filles, par

des lois sévères, de souffrir, avant d'être mariées, que des valets les défloraſſent. Strabon nous apprend aussi que les Arméniens sacrifiaient les leurs dans le temple de la déesse Anaïtis, pour y être dépucelées, afin de trouver des partis plus avantageux à leur condition.

§ VI.

L'utérus quelquefois ne présente aucune ouverture : en cherchant les causes de la stérilité d'une femme qui n'avait jamais eu d'enfans, et qui avait été mariée deux fois, Fabrice de Hilden trouva l'orifice de la matrice squirreux, et dans un tel état d'occlusion, qu'il ne put jamais introduire le plus petit stylet dans l'intérieur de ce viscère (1). Un corps étranger peut fermer aussi l'orifice de l'utérus (2), ou

---

(1) F. De Hilden, *obser.* 65.

(2) On trouva un tubercule sarcomateux, de la grosseur d'un pois, dans l'intérieur du museau de tanche utérin de la femme Catherine Sandra, qui avait été stérile.

(Joubert, *In vitâ Rondilitii.*)

bien cette partie du viscère est déviée et se porte à droite ou à gauche, au-dessus ou au-dessous, de sorte qu'au lieu de s'emboucher dans le vagin, l'utérus n'y présente qu'une autre portion de son corps.

L'hystérocèle peut aussi être un obstacle à la génération.

Et si os uterorum ex pudendo exciderit, neque sic concipit, et genituram non suscipit, et intumescit, et propter ea in totum infœcunda est; quod os uterorum a pudendo aversum est, non concipit (mulier). (1)

La stérilité est un effet nécessaire de la présence d'un corps étranger dans l'utérus. (2)

§ VII.

L'oblitération des trompes de Fallope,(3)

---

1) Hippocrate.

(2) Mémoires de l'Acad. de Chir., *des calculs, des polypes*, etc.

(3) Il arrive souvent que l'ouverture des trompes dans la matrice se bouche si exactement, qu'on ne peut pas y introduire une soie de cochon, et

l'état squirreux, sarcomateux, carcinomateux des ovaires, l'oblitération des vaisseaux sanguins qui s'y distribuent, nuisent infailliblement à la génération.

ORDRE TROISIÈME.

Proportions insolites en plus ou en moins.

§ Ier.

Fabrice de Hilden nous apprend que de son tems un homme avait le pénis de la grosseur d'un enfant nouveau né. Il est facile de concevoir qu'une pareille production devenait inutile à la copulation : quelle femme aurait pu en effet se prêter à ses efforts ?

Une question opposée à celle que je viens

---

que souvent il n'en reste aucun vestige ; la même chose arrive aussi du côté du pavillon, mais plus rarement. Cet état n'est suivi d'aucun dérangement dans les fonctions, lorsqu'il n'arrive qu'à une trompe; mais s'il intéresse les deux, il cause une stérilité incurable. (Astruc, *Mal. des F. tom.* 4, p. 45 et 46.)

de traiter est celle-ci : un homme dont le membre viril est extrêmement petit se trouve-t-il inabile à produire son semblable ?

Zacchias assure que, si la femme, qui aura commerce avec cet homme, est très-large, le coït ne peut réussir que très-difficilement, parce que le frottement réciproque, nécessaire pour completter l'érection, pour exciter un chatouillement voluptueux, et produire l'émission de la semence, manquera aux deux conjoints. D'autres soutiennent, au contraire, que ces minces proportions ne seront point un empêchement à la reproduction, 1°. parce que, selon eux, l'œuf qui renferme l'embryon est fécondé par *l'aura seminalis* du mâle, sans que le mélange de l'humeur fournie par la femelle soit nécessaire : ce que semblent confirmer les nombreux exemples des femmes devenues mères, quoiqu'elles aient été purement passives dans l'acte consacré à la génération ; 2°. parce que la vibration de la semence vers l'orifice de la matrice n'est pas toujours, selon eux,

indispensable, et qu'il suffit que la semence soit déposée dans le vagin. Valentini, entr'autres, est de ce sentiment. (1)

§ II.

Outre l'empleur exagérée du vagin, la femme peut encore être inhabile à la conception, en offrant d'autres parties d'une étendue trop considérable. La longueur du clitoris, qui a souvent donné lieu à des méprises sur le sexe, est de ce nombre. Existe-t-il de véritables hermaphrodites (1) humains ? demande Mahon. On le croyait autrefois dans les tems d'ignorance. Cette question doit simplement être proposée dans un siècle aussi éclairé que l'est le nôtre. On n'avait pas, sans doute, assez consulté les faits, et la nature n'avait pas été assez étudiée lorsqu'on assura qu'un même individu était capable d'engendrer en soi comme femme, et hors de soi

---

(1) Mahon, *Méd. lég.*

(2) ἑρμῆς, Mercure, et à ἀφροδίτη, Vénus ; c'est-à-dire mâle et femelle.

comme homme. (1) En effet, si la nature s'égare quelquefois, elle ne va jamais jusqu'à faire des métamorphoses, des confusions de substances, et des assemblages parfaits des deux sexes.

On a vu cependant des individus dont il n'était pas aisé de déterminer le sexe : quelques femmes naissent avec l'organe analogue de l'homme (le clitoris) porté à une grandeur extraordinaire ; il y en a d'autres chez lesquelles des turpitudes secrètes ont augmenté le volume de cette partie, qui naturellement ne se présente pas à la vue. (2)

On lit dans le Magasin Encyclopédique

---

(1) *Tanquam mas generare ex alio, et tanquam femina generare in se ipso* (dit un canoniste.)

C'est peut-être des hermaphrodites de cette espèce qui se trouvent assez fréquemment dans les pays chauds. Une opération chirurgicale, dont la religion a fait un précepte aux habitans de l'Abyssinie et de l'Egypte, rend cette conjecture assez probable. (Mah., *Méd. lég.*)

un rapport fait à l'académie de Mantoue, par la classe de Médecine, qui mérite d'être cité. (1)

Une personne (Jacqueline Foroni) fut élevée comme fille depuis sa première enfance, et comme telle était sur le point de se marier. Examinée quelques jours avant, les médecins virent, 1.° une verge longue d'un pouce, et qui présentait à sa face inférieure une entaille conduisant à un orifice très-ouvert, qu'on eût pris pour l'entrée du vagin, si la sonde introduite n'eût pénétré dans la vessie ;

2.° Deux espèces de grandes lèvres, mais qui n'étaient autre chose que le scrotum fendu par une solution de continuité ;

3.° Dans l'intérieur de chaque lèvre un corps rond, qu'on reconnut pour le testicule, attendu qu'on put suivre le cordon spermatique jusqu'aux anneaux inguinaux ;

4.° Aucune trace de la matrice et de ses dépendances.

---

(1) Brumaire an 11.

Un semblable examen fut suffisant pour rendre cet individu à son véritable sexe. On doit penser néanmoins qu'un pareil être est nécessairement impuissant.

Cependant, en supposant nulle la faculté d'engendrer, n'est-il pas certain qu'il existe des personnes chez lesquelles les deux sexes étaient réellement accumulés, chez lesquelles les anatomistes ont trouvé réunis le pénis, les testicules et les vésicules séminales avec le vagin, l'utérus et les ovaires? Cela est, au premier coup-d'œil, difficile à croire, puisque le clitoris tiendrait la même place que doit occuper la verge. Des testicules en même tems, des ovaires demanderaient aussi un double assortiment de vaisseaux spermatiques; mais les faits doivent l'emporter sur les raisonnemens.

Il paraît donc qu'il y a eu des individus à qui il ne manquait rien d'essentiel à l'un et l'autre sexe; mais les mêmes faits ont prouvé, en même tems, qu'il était inévitable que l'un des deux sexes fût imparfait. (Mah., *Méd. lég.*)

Le même auteur parle d'un individu, nommé Jean-Pierre, qui était femme de la ceinture en haut, homme de la ceinture en bas : il était dans le point central femme à droite, et homme à gauche, sans être précisément ni l'un ni l'autre.

§ III.

Outre que les femmes chez lesquelles le clitoris est trop prolongé témoignent peu de goût pour les hommes, et qu'elles préfèrent le plus souvent des plaisirs illicites avec les personnes de leur sexe, l'érection de cette partie peut être un obstacle à la copulation, en s'opposant à la conjonction. Zacchias cite une dame romaine, dont le clitoris était de la longueur du petit doigt, qui, lorsqu'elle voulait jouir des plaisirs de l'amour, se trouvait dans une forte érection, et l'empêchait, par la *saillie* qu'il faisait au-dehors (1), de s'unir à son mari.

---

(1) *Quœcum concumbit solet impedimento esse, præcipuè si coeundid esiderio incensa sit.*

(Lib. VII, p. 503.)

Le vagin s'est aussi trouvé tellement étroit, que le sang des règles ne pouvait trouver une issue, ou du moins très-difficilement, en sorte que, se grumelant, il rétrécissait encore de plus en plus ce canal. Bénévoli eut à traiter une femme dont le vagin était si peu large dans toute son étendue, qu'une plume à écrire avait de la peine à le traverser. Cette femme était mariée; et tous les efforts d'un mari jeune et vigoureux s'étant trouvés inutiles, le mariage devait être déclaré nul : après avoir subi un traitement approprié, elle devint féconde. (1)

On trouve une autre observation à peu près semblable dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. (2)

---

(1) Le médecin ne fait pas mention des moyens qu'il employa pour la guérison.

(2) Année 1712.

§ Ier

ORDRE QUATRIÈME.

Excès ou défaut d'action.

Pour remplir convenablement leurs fonctions respectives dans l'œuvre de la reproduction, les organes copulateurs doivent, dans les deux sexes, être disposés de manière qu'ils ne soient ni dans un éréthisme trop violent, ni dans un état de flaccidité :

« *Est modus in rebus.....* »

L'une et l'autre dispositions nuiraient infailliblement à son succès.

Le priapisme, qui est une érection incommode du membre viril, sans plaisir ni délectation amoureuse, dont les suites sont souvent funestes, est toujours une cause d'impuissance, car l'émission séminale a rarement lieu dans cette maladie, qui n'est jamais l'effet d'une réaction de l'imagination, mais plus souvent d'un calcul dans la vessie, d'une affection vénérienne, ou d'un usage imprudent des mouches cantharides prises à l'intérieur, dans l'in-

tention de s'exciter aux plaisirs de l'amour.

Il en est de même du satiriasis, qui ne diffère du priapisme que parce que les desirs de la jouissance étant immodérés, l'éjaculation se fait, mais souvent avant que l'introduction de la verge ait eu lieu. *Aliqui antequam ad opus perveniant polluuntur.* (ZACCHIAS, p. 135.) D'un autre côté, la verge est si violemment irritée, qu'elle se trouve redressée sur la paroi abdominale antérieure, et qu'elle ne peut se prêter à une direction horizontale.

Cockburn rapporte qu'un jeune homme extrêmement amoureux de sa femme se tourmentait inutilement auprès d'elle sans pouvoir éjaculer ; cependant il éprouvait des pollutions nocturnes : ce qui donna lieu de penser au médecin que l'érection trop forte et la trop grande ardeur du jeune homme étaient la cause de sa stérilité : quelques évacuations, un peu de régime le guérirent.

On trouve dans les Mémoires de la

société Médicale d'Émulation (1) une observation que je crois devoir rapporter ici, parce que je suis certain que la personne qui en fait le sujet eût été inhabile à la génération si elle eût été soumise aux preuves.

Un jeune homme de vingt ans, d'une constitution athlétique, s'était fréquemment livré à l'onanisme, surtout dans le bain. Son tempérament fut visiblement affecté par cette manœuvre : cependant il se corrigea de ce défaut, et fut placé chez un négociant. Celui-ci, et son épouse, déjà un peu avancée en âge, le prirent en affection. Le jeune homme ne tarda pas à s'abuser sûr la nature de l'attachement que lui témoignait la femme ; il crut y reconnaître quelque chose de plus tendre que de l'amitié. Placé entre la crainte de violer les devoirs de la reconnaissance et le desir de posséder l'objet de sa tendresse, sa situation devint des plus pénibles : bientôt son imagination se monta au

(1) Tom. IV.

point qu'un seul regard de sa maîtresse le faisait entrer en érection, et l'éjaculation se faisait aussitôt.

Chaque nuit il avait des pollutions qui, jointes au violent amour dont il était subjugué, égarèrent sa raison. Dans son délire il se rappela la Phèdre de Racine : ce fut assez pour qu'il se transformât en Hippolyte, qu'il changeât sa maîtresse en Phèdre, et son mari en Thésée. Plus amoureux qu'Hyppolite, et non moins vertueux, il conçoit le projet bizarre d'aller se jeter aux pieds de Thésée, et de lui avouer ce qui se passait dans son ame : il y met tout le pathétique que pouvait comporter le sujet : « Thésée, lui dit-il, « le crime n'est pas encore consommé ; « votre femme n'est pas coupable : jus- « qu'ici j'ai résisté à ses prières et à ses « armes ; mais je ne suis plus maître « de moi-même, et si vous ne m'éloignez « de sa présence, il faudra que je suc- « combe. »

Il n'est pas besoin de dire quel fut l'étonnement du prétendu Thésée, qui

prit le parti de mettre le jeune homme dehors. Mais les érections et les pollutions continuèrent.

Les docteurs Alibert et Roni-Duprest furent consultés sur cette maladie, et employèrent avec succès les toniques et les anti-spasmodiques.

§ II.

Les causes de la stérilité de l'homme, que je viens de mentionner dans cet ordre, ne sont pas les plus ordinaires; celles qui existent par défaut d'action se présentent bien plus fréquemment.

L'abus des plaisirs solitaires, les excès en femme finissent par jeter les organes génitaux dans une langueur absolue. Cette maladie a été appelée par les auteurs anaphrodisie. Dans cet état, l'érection n'a plus lieu, quoique l'esprit puisse être préoccupé de pensées lascives : les muscles érecteurs, pour avoir été trop excités, ont perdu leur myotilité, et sont continuellement dans un état d'inertie ou de paralysie.

. . . . *Jacet exiguus cum ramice nervus,*
Et quam vis tota palpetur nocte jacebit. (1)

On peut placer au nombre des causes de cette triste maladie les affections de l'ame, le dégoût que peut exciter la présence d'une femme mal-saine et laide, la crainte d'un sortilège, etc. L'histoire rapportée par le médecin Venette est un des exemples les plus frappans de ce que peut produire une vaine menace sur un esprit faible et crédule:

Un tonnelier de la Rochelle, nommé Pierre Buriel, travaillant dans une maison de campagne du docteur Venette, eut une légère altercation avec ce médecin: celui-ci, pour lui faire peur, le menaça, en riant, de lui nouer l'aiguillette quand il se marirait. Quelque tems après, Buriel épousa une domestique de son voisinage, et, malheureusement, se rappelait encore la menace du médecin: son esprit superstitieux, déjà préoccupé de charmes, ne put jamais surmonter la crainte d'avoir l'ai-

(1) Juvénal, sat. 10.

guillette nouée: de sorte que la première nuit de ses noces il ne put jamais consommer son mariage. Sa femme, de son côté, mortifiée, avec quelque raison, d'un pareil affront, ne lui témoignait plus que du mépris ; et, malgré toute sa bonne volonté de mieux faire, le tonnelier passa ainsi les premiers jours de son mariage. Venette eut connaissance du fait, et vit bien qu'il avait eu tort de se permettre cette plaisanterie. Il voulut, mais en vain, justifier ses intentions : il eut beau alléguer qu'il n'avait point reçu le pouvoir de nouer les aiguillettes aux maris, le charme subsistait toujours : enfin il eût peut-être duré fort long-tems si le curé de Notre-Dame, homme d'esprit, n'eût employé sa philosophie à terminer cette scène scandaleuse: il sut rendre à la raison et à la santé cet homme, en ménageant avec discernement ses préjugés et ses erreurs.

J'ai déjà dit que les actes vénériens trop répétés jetaient les organes copulateurs dans un état de torpeur : on doit penser aussi qu'une abstinence trop sou-

tenue des plaisirs de l'amour peut produire le même effet.

L'exemple que nous offre Saint-Martin servira à nous convaincre de ce fait lui qui, pendant toute sa vie, avait tellement macéré son corps par des austérités inouies, que, si nous en croyons Sulpice, il avait, à sa mort, les parties extérieures de la génération racornies et flétries, au point qu'il fallut des perquisitions exactes pour les reconnaître ; encore n'en serait-on pas venu à bout si on n'avait su où les aller chercher.

On trouve chez les gens de lettres des exemples nombreux de stérilité occasionnée par l'anaphrodisie. Sans doute que la trop grande application, qui nécessite l'affluence des propriétés vitales vers le système encéphalique, laisse les autres parties de l'économie animale dans un état de langueur auquel participent les organes générateurs.

Nam licet è cœlo mittatur amica Tibullo,
Mittetur frustrà deficietque Venus.

Nous remarquerons que l'hypocondrie, l'érotomanie elle-même, méritent encore d'être notées : dans cette dernière affection nerveuse, qui rapporte toutes les pensées à un seul objet, l'amour platonique est souvent le seul hommage qu'on puisse faire à sa divinité.

L'âge un peu avancé, même avant l'époque que la nature a fixée à l'homme comme le terme de sa vigueur, produit quelquefois le même effet.

Horace connaissait bien ce que pouvait sur nous le nombre des années, lorsqu'il dit :

Singula de nobis anni prædantur euntes. (1)

Quoi qu'on ait dit : *sine Baccho friget Venus*, l'expérience prouve que les personnes qui se livrent d'une manière immodérée à l'usage du vin et des liqueurs alcoholiques, sont peu propres à la reproduction, comme l'a fort bien exprimé un poëte en parlant de Bacchus :

Tu potes insanæ Veneris compescere fastus. (2)

---

(1) *Epist.* 2, *lib.* 2, *v.* 55.

(2) Propfrt, *lib. III*, *eleg.* 15.

Il faudrait passer en revue toutes les passions qui tyrannisent l'espèce humaine, si l'on cherchait à rappeller toutes les causes qui rendent l'homme impuissant. Ceux en général qui sont doués d'une force d'ame et de caractère extraordinaire, les grands hommes de tout genre, montrent souvent peu d'énergie en amour.

Exauriuntur intentâ cogitatione illi tenerrimi succi, à quibus in corpore omnis sensus, omnis vitalis, animalis, imò et humana actio dependet. (1)

On remarque un effet opposé dans les idiots : il existe à l'hospice du Nord plusieurs de ces derniers dont les organes copulateurs sont démesurés, et qui manifestent des prétentions amoureuses très-exagérées.

Dans le Nord, où l'esprit est paresseux, on fait beaucoup d'enfans : de là vient que quelques auteurs l'ont nommé *officina gentium.*

---

(1) Platern, *in Dissert.*, § *XIX.*

On croit assez communément que les hommes qui n'ont point de barbe au menton, ni de poils aux parties sexuelles, ne peuvent entrer en érection

Morgagni cite l'observation d'un jeune homme de trente ans, muet de naissance, chez lequel le sens de l'ouïe était dans son intégrité, mais qui n'avait ni barbe ni poils : il succomba à une fièvre vermineuse, et son corps fut anatomisé par Valsalva, qui n'y trouva rien contre l'ordre naturel. Cependant Morgagni conclut que cet homme, ainsi dépourvu d'un des attributs du sexe masculin, (*naturâ glabrum*,) dût être impuissant (*infœcundum fuisse*) (1).

§ III.

Le dyspermatisme qui tient à une débilité des parois membraneuses des vésicules séminales, et à un état asténique des muscles releveurs de l'anus, est encore

---

(1) Morg., *de Morb. Vent.*, *epis. anat.med.*, *XLVI. art.* 3, *p.* 732.

une cause d'infécondité. Ici la liqueur spermatique, s'écoulant difficilement et sans jet, ne peut arriver à l'orifice de l'utérus comme il conviendrait, et se répand inutilement dans l'intérieur du vagin.

§ IV.

Je crois devoir parler ici, d'après la classification que j'ai établie, des vices de la liqueur séminale, qui l'empêchent d'être prolifique, parce que le plus souvent, quand cette circonstance existe, il y a aussi affaiblissement des organes génitaux.

Quelques médecins ont pensé que si les animalcules, dont j'ai parlé à l'article de la semence, ne s'apercevaient pas au microscope, le fluide séminal était sans vertu. D'autres veulent que sa pesanteur spécifique soit nécessairement plus considérable que celle de l'eau, pour avoir les qualités essentielles. En rapprochent une de ces opinions de ce que le docteur Hebeinstret, professeur de Leipsic, dit sur le mulet, nous y trouverons quelque ana-

logie : cet anatomiste pense, d'après les recherches qu'il a faites sur des mulets mâles et femelles, que la stérilité de ces animaux provenait de ce que la semence du mâle ne contenait point de molécules organiques, et de ce qu'on ne trouvait point d'œufs dans les ovaires de la femelle; mais on lui a objecté que c'était peut-être un vice des individus qu'il a observés, et non pas de l'espèce.

Au reste, on a des preuves que des mulets ont engendré. Aristote dit (1) qu'il y avait de son tems, en Syrie, des mulets provenus du cheval avec l'ânesse, qui tous engendraient leurs semblables, et, par conséquent, formaient une espèce bien distincte, selon les principes reçus.

Dans le journal de Trévoux (2) il est dit qu'on vit une mule qui, à l'âge de trois ans, engendra un muleton : elle le nourrit de son lait, dont elle eut une très-grande abondance. On cite encore de pa-

(1) Hist. anim.

(2) Octobre 1703, p. 82.

reils phénomènes, mais de nos jours ils sont très-rares.

Quoi qu'il en soit, il peut manquer à la semence quelques principes propres à la génération, soit qu'elle ait été préparée dans des organes malades, ou qu'elle n'ait pas séjourné suffisamment dans les vésicules séminales pour atteindre la perfection de son élaboration : ce qui arrive chez les sujets qui s'adonnent trop fréquemment à l'onanisme et à l'acte vénérien.

Zacchias observe que, parmi les causes de non fécondation, il y en a de relatives à la semence. *Aliœ causæ respectivè ad ipsum semen, quod vel justo calidiùs, aut frigidiùs existat, sic etiam et humidiùs aut sicciùs, quàm quod ad generationem requiratur.* (1)

Que doit-on conclure de ce que dit Hippocrate sur ceux à qui on avait ouvert les vaisseaux sanguins derrière les oreilles, et qui demeuraient stériles par cette seule cause ? *Venæ enim retrò aures sunt,*

(1) *Lib. III, p.* 201.

quas si quis secet sterilitatem inferat his quibus secantur : quare id etiam ipsis ex earum incisione accidere certum est. (1)

J'avoue que j'ai de la peine à ajouter foi à cet aphorisme, et que je doute qu'il ait été prononcé par un homme aussi éclairé que le vieillard de Cos, surtout d'après les principes reçus en physiologie que les matériaux de la semence sont apportés par les artères spermatiques, et non par la moelle épinière, comme on l'a cru long-tems.

Cependant je crois devoir rapporter un fait dont j'ai eu connaissance, et qui semblerait accréditer l'assertion coaque.

J'ai connu très-particulièrement un officier employé dans l'état-major du général Kléber, qui reçut un coup de feu à la tempe gauche : la balle, dans son trajet, fractura l'apophyse zygomatique à sa racine ; et après avoir filé sous l'os temporal, elle brisa l'apophyse mastoïde, du

(1) *De Morb. Mul., p.* 516.

même côté, dans presque sa totalité, et causa à sa sortie derrière l'oreille une hémorragie assez considérable, occasionnée par la déchirure des différens vaisseaux qui rampent dans cette partie. Cette blessure assez grave nécessita, à différentes reprises, des ouvertures, pour donner issue à des esquilles de l'apophyse mastoïde, et chaque fois il y eut hémorragie. Après quatre mois de pansemens, tout fut cicatrisé; et il ne resta d'autre incommodité de cet évènement que des maux de tête assez violens lors des variations de l'atmosphère.

Un an après sa guérison, cet officier quitta le service, et épousa une jeune personne douée d'un physique qui donnait les plus grandes espérances de postérité: néanmoins, cette union est devenue infructueuse sous le seul rapport de la fécondité.

Je dois ajouter que le jeune homme, qui est âgé de 28 ans, jouit d'ailleurs de toutes les prérogatives attachées à son sexe, et que par goût il est porté à l'a-

mour, dont il remplit fort bien tous les devoirs. (1)

§ V.

Un des principaux organes de la génération est l'utérus dans la femme, comme nous l'avons vu plus haut; et l'érection, cette condition indispensable à l'homme, pour la

---

(1) Ici je ferai une remarque qui coïncide assez bien avec l'opinion que j'ai émise de l'influence des contrastes sur la fécondité :

Si la blessure du jeune homme dont il vient d'être question n'empêche pas, comme je le crois, l'exercice de ses facultés procréatrices, il existe entre lui et son épouse une telle analogie au physique et au moral, qu'il est difficile de se ressembler davantage; souvent ils ont été pris pour frère et sœur, etc. Maintenant il reste à savoir si la stérilité qui a lieu entre eux provient de la blessure du jeune homme condamné par Hippocrate, ou d'un défaut d'harmonie dans la copulation provenant de l'extrême similitude entre les deux individus.

Non nostrum. . . .

copulation et la génération, semble influencer d'une manière assez faible le succès de cette dernière opération chez le sexe féminin. Quant à la première fonction, l'orgasme vénérien paraît y être à peu près indifférent : en effet, dans tous les cas, que la femme soit ou non disposée aux plaisirs vénériens, elle est toujours à même, par la conformation de ses organes, de se prêter avantageusement aux transports amoureux de l'homme. La nuance qui différencie les deux états de la femme (l'indifférence ou le desir) n'est pas d'une grande importance, à ce qu'il paraît, pour la génération : elle n'existe que relativement aux plaisirs de l'homme.

Plurima sunt exempla puellarum violenter defloratarum, feminarumque violenter compressarum, quæ tamen et conceperunt invitæ et peperunt feliciter. (1)

Cependant l'irritation trop vive, et l'indolence absolue des parties génitales de la

(1) *Dissert.* Adam Moln., p. 21.

femme nuissent au succès de la génération.

La nymphomanie, qui est au sexe féminin ce que le satiriasis est au masculin, peut être une des preuves de ce que j'avance : on doit, ce me semble, prendre cette maladie pour type du *summum* de l'irritation de la matrice. (1) La sécheresse et la chaleur de ce viscère ainsi affecté détruit à la semence sa qualité reproductrice.

« Les médecins, dit le vieux Montaigne, « assurent qu'un plaisir excessivement « chaud, voluptueux et assidu altère la « semence, et empesche la conception.»

Cette vérité avait été démontrée avant par le père de la médecine.

Quæcumque siccos magis et adustos habent uteros, præ inopiâ enim alimenti corrumpitur semen. (2)

---

(1) Platon, surpris de la sensibilité exquise de la matrice, la regardait comme un animal renfermé dans un autre. ζώων ἐν ζωῷ

(2) Hipp.

Platon défendait aux hommes de prendre des femmes trop lascives, parce qu'ils n'en obtiendraient point d'enfans. *Abstinendum igitur à maribus jubeo. Nam qui istis utuntur, genus hominum debita opera interficiunt, in lapidem seminantur, ubi radices agere quod seritur numquam poterit. Abstinendum quoque et ab agro illo feminino ubi semen germina producere nolit.* (1)

Lucrèce assignait une autre raison de la stéilité lorsque la femme apportait trop d'ardeur dans l'acte vénérien.

Nam mulier prohibet se concipere, atque repugnat
Clunibus ipsa viri Venerem si lœta retractet,
Atque exossato ciet omni pectore fluctus
Ei cit enim sulci rectâ regione viâque
Vomerem atque lacis avertit seminis ictum. (2)

Dans cet état d'orgasme continuel, l'utérus remplit mal ses fonctions; les règles coulent en petite quantité, et quelquefois

---

(1) Plato, *de Legum lat., dial.*

(2) Lucret., liv. 4, v. 1263 et suiv.

se suppriment entièrement. Hippocrate n'a point omis de mettre cette cause parmi celles de la stérilité. *Si vero mulieri menses non prodeant omninò, aut ab omnibus relatis, etiam sic non concipit : venœ enim sanguine plenæ genituram non suscipiunt ; et in uteris aliquid inveterari sanguinis inesse necesse est, quod genituram nutriri prohibet : si verò pauciores quam debeant, menses prodeant neque sic prægnans fit.* (1)

C'est principalement en parlant des femmes Scythes, qui n'étaient point réglées, qu'Hippocrate a déduit cette conséquence. Cependant plusieurs voyageurs nous apprennent qu'au Brésil, au Groënland, et dans certaines contrées du Nord, les femmes y sont peu ou point réglées, et malgré cela y font beaucoup d'enfans.

Le défaut d'action de la matrice dépend encore d'un plus grand nombre de causes que son excès.

Dans la cachexie adipeuse, où tout le système animal est dans l'inertie, où l'ap-

---

(1) *De Steril., sect. IV.*

pareil nerveux réagit faiblement, l'utérus participe à cet engourdissement universel, et ne peut favoriser la conception.

Des routes de l'amour l'embonpoint inutile
Aux germes créateurs ouvre un champ moins fertile. (1)

Hippocrate pensait que l'obésité ne nuisait à la fécondation qu'en y opposant une cause mécanique : le poids excessif de l'épiploon et des intestins fait, selon ce grand homme, dévier l'orifice de l'utérus de sa direction naturelle. Je crois, sans oser l'affirmer, que cet état provient plutôt du défaut de ton de la matrice : état qu'elle partage avec tout le système de la femme ainsi affectée de polysarcie adipeuse.

J'ai déjà dit que l'absence de l'excrétion menstruelle causait la stérilité : j'ajouterai, avec Hippocrate, que les règles immodérées, les pertes, rendent les femmes stériles : *et si mulier multos menses demittit steriils fit.* (2)

Les ménorragies, les leucorrhées relâ-

---

(1) Delille, *Géorg.*, Liv. III.

(2) Hip., *de Steril., sect. IV.*

chent et humectent si fort les parois de l'utérus, que la liqueur spermatique et l'embryon venu de l'ovaire ne peuvent y rester ni y être retenus. Les femmes alors étant continuellement mouillées, les parties solides des organes n'ont point assez de ressort pour échauffer les principes de l'embryon : la sérosité qui les inonde, et leur humidité détruisent la vertu active de la semence.

Les ulcères, les cancers de la matrice produisent aussi un semblable phénomène.

Sterilis autem evadet (mulier) *ubi magna ulcera fuerint quæ in utero facta sunt.* (1)

Si l'abus des plaisirs vénériens conduit l'homme à l'impuissance, il rend aussi la femme stérile, non parce qu'il l'épuise et la plonge dans le marasme comme l'homme, mais parce qu'il diminue, pour me servir de l'expression de Brown, l'*excitabilité* de l'utérus, et que, cette propriété vitale épuisée, le viscère demeure sans action.

---

(1) Hipp., *de Morbis Mulierum*, *p.* 421.

On a remarqué que les filles publiques avaient rarement des enfans : ce défaut naît sans doute d'une diminution de l'irritabilité des organes génitaux. Ne pourrait-on pas, en faisant une comparaison avancer, que par la même raison qu'un estomac affaibli ne peut plus digérer pour peu qu'on y introduise une certaine quantité d'alimens, de même l'utérus débilité, abreuvé continuellement par une trop grande quantité de semence, n'a point assez de ressort pour réagir convenablement dans l'œuvre générateur, et se trouve forcé, comme l'estomac, de rejeter le tout au-dehors ? dans l'un et l'autre cas rien n'est en effet élaboré convenablement.

Plus souvent encore on trouve chez ces mêmes femmes d'autres vices organiques qui rendent leur stérilité incurable, et qui proviennent des excès auxquels elles se sont livrées. (1)

J'ai rapporté parmi les causes de stérilité chez l'homme un exemple, que cite Morgagni, d'un jeune homme dont les organes copulateurs n'étaient point garnis de

(1) Voyez ordre 3.

poils. Hippocrate avait attribué la même cause à une femme stérile.

Sterilitatem mulieris attestantur..... Pili in pube cæterisque locis consuetis nulli aut rari, et pauci.

Mais le père de la médecine ne prétendait pas, assurément, que ce fût cette seule cause qui occasionnât la stérilité : il est plus raisonnable de conjecturer que l'absence de ce signe de la puberté chez des personnes dans l'âge requis pour en être pourvues, indiquait aussi que les organes génitaux n'étaient pas suffisamment développés ; et le défaut de développement est nécessairement accompagné du défaut d'action.

CONCLUSION.

On voit par les cas particuliers que je viens d'indiquer, et qui sont eux-mêmes susceptibles de varier à l'infini, combien doivent être nombreuses et compliquées les causes de la stérilité dans les deux sexes. J'ai, autant qu'il m'a été possible, tâché d'étayer les théorèmes généraux que j'ai précédemment établis d'observations physiques ou de principes puisés dans les meil-

leures sources : je n'ai pu cependant éviter de m'arrêter quelquefois à des conjectures, parce qu'il est impossible, dans un tableau aussi étendu que celui dont j'ai fait choix, de trouver toujours des preuves à l'appui de chaque assertion. En médecine surtout on est souvent obligé de hasarder des explications, et les meilleures, dans ce cas, sont les plus vraisemblables. Je ne me flatte pas que celles que j'ai données de mon propre chef ne puissent facilement être réfutées : le moyen, en effet, de ne pas argumenter pour et contre un sujet aussi obscur que la stérélité et ses causes ? Personne, que je sache, n'a traité cette question *ex professo* : je me suis vu, de tems à autre, livré à mes propres forces, et je ne doute pas qu'on ne s'en aperçoive sans peine. Malgré cet abandon où je me suis trouvé, je n'ai pu résister à l'intérêt que m'offrait cette matière digne de fixer l'attention de quelque médecin plus instruit et plus expérimenté.

L'ordre que j'ai tracé dans mes divisions est sans doute très-défectueux ; on pourra lui faire plusieurs reproches mérités : mais

dans l'impossibilité où j'étais d'en adopter un plus exact, j'ai préféré celui-ci tel qu'il est, plutôt que de n'en présenter aucun.

Au reste, je n'ai eu que l'intention d'écarter quelques obscurités, et le plus sûr moyen d'arriver à ce but m'a paru être l'analyse.

Après avoir esquissé le plan de ce travail, si je n'ai pu toujours me renfermer exclusivement dans des expériences et des observations rigoureuses, j'ai du moins donné mes opinions avec réserve, et sans prétendre y assujettir personne.

Quant à la thérapeutique, elle me paraît la partie la plus simple et le plus facile de cet ouvrage : elle se réduit à quelques principes généraux que je vais essayer d'indiquer seulement :

Détruire les vices de conformation des parties génitales lorsqu'ils se trouvent du ressort de l'art ; augmenter ou diminuer l'action des organes malades, selon le dégré de faiblesse ou d'exaltation dont ils sont affectés.

FIN.